

**FEDERATION FRANCAISE D'ESCRIME
CONFERENCE DES PRESIDENTS DE LIGUE DU
DIMANCHE 6 JUIN 2010 A 9H00
AU SIEGE DE LA F.F.E. A BAGNOLET (93)**

Etaient présents :

PRESIDENTS DE LIGUE

MESDAMES-MESSIEURS : Jean-Jacques BOISSEAU – Philippe BONNIN – Philippe BURCKLE – Daniel BUSSY – Gérard DELAVAQUERIE – Bernard DUPEYRAT – François DUVOLLET – Alain GARNIER – Paul GIGON – Chantal LE MAILLIER – Harry LEFORT – Félix N'GOALA – Guy PITIOT – Philippe RENNEVILLE – Brigitte SAINT BONNET – Erik SERRI

Excusés :

MADAME-MESSIEURS : Patricia ARGELIER – Christian BERNARD – Philippe BOISSE – Alain DEWASMES – Jean-Paul HERVE – Marie-Christine HOLLANDE – Josiane HUIN – Olivier ISTIN – Jacqueline JEAN-BAPTISTE – Yannick LE CLEAC'H – Pierre-Antoine LEGAGNEUR – Jean-Claude RIPPINGER – Jean-Pierre ROMMERU – Francis TOUYA

INVITES

MESDAMES-MESSIEURS : Christina BELMAURE – Jean-Pierre KESSLER – Hugues LESEUR – Frédéric PIETRUSZKA – Maryse RIO – Nicole RONCALLO – Albin SIRVEN – Eric SRECKI

Lucie LE BRUN – Jean-Michel SAGET

Excusés :

MONSIEUR : Patrick VAJDA

* * * * *

Daniel BUSSY ouvre la séance à 9h00 et souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants.
Il est immédiatement procédé à l'examen de l'ordre du jour.

I - REFORME DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET POSITION DU CNOSF SUR SPORT CROS CDOS

Frédéric PIETRUSZKA évoque, comme support, le rapport de monsieur BRUN sur la réforme des collectivités territoriales, le projet de rapprochement des départements et des régions, la répartition des compétences avec seulement à titre exceptionnel des compétences partagées et l'idée soutenue par le CNOSF d'une exception sport permettant de conserver des financements croisés notamment pour le développement des infrastructures.

La réforme des collectivités territoriales ne sera pas sans conséquence quant à l'attribution et la répartition des compétences entre ligues et comités départementaux sachant que les lois ne sont pas prévues d'être votées avant le début 2011.

II - ELECTION DES 3 PRESIDENTS DE LIGUE PAR LEURS PAIRS A LA COMISSION DES LIGITES

Sont élus messieurs BONNIN, GIGON et SERRI, étant précisé qu'aucune autre candidature n'avait été présentée.

III - LES NOUVELLES FORMATIONS

Messieurs LESEUR et SIRVEN en font la présentation au moyen d'un PowerPoint qui demeurera annexé au présent procès-verbal.

Ils évoquent successivement les diplômes fédéraux et les diplômes d'Etat. Concernant ces derniers, ils évoquent en particulier la conversion des BE1 en DE, moyennant un stage de 35 heures au niveau régional piloté par la F.F.E., validé par la DTN avec une aide financière de la F.F.E. de 1 000 €uros par stage.

A l'heure actuelle, deux ligues organisent des stages : Aquitaine, début juillet, Champagne-Ardenne à la Toussaint.

Les contenus : échanges d'expériences, nouvelles pratiques, protection des usagers, apprentissage de l'analyse vidéo, formation à la performance, leçons individuelles.

Un stage a déjà eu lieu dans le Nord.

Concernant le numéro d'agrément de l'IFFE, le dossier sera déposé fin juin avec la maquette de formation. Le président souhaite que l'IFFE ait rapidement un numéro pour permettre d'uniformiser la formation en France.

Monsieur RENNEVILLE demande un catalogue des formations avec des référents de l'escrime.

Didier FLAMENT demande pour la validation du passage du moniteur à l'éducateur, un document unifié à réaliser par la commission des éducateurs.

Philippe BURCKLE insiste pour que le cheminement de la formation soit présenté et Jean-Jacques BOISSEAU insiste pour que cette formation soit très simple.

Albin SIRVEN intervient pour indiquer que la formation dépend du cursus de chaque candidat.

Enfin, le fonctionnement de l'IFFE est abordé.

Daniel BUSSY demande où on en est avec les OPCA.

Des premiers contacts ont été pris et il semble que l'AGEFOS soit préférable à l'Uniformation qui s'intéresse plutôt à l'éducation populaire.

Hugues LESEUR indique qu'il faudra une information claire sur les obligations OPCA auprès de l'assemblée générale.

Philippe BURCKLE souligne le fait que ces organismes sont très profitables à la formation des cadres de l'escrime et que ça ne coûte pas cher.

IV - LIGUES ET COMITES DEPARTEMENTAUX

a) Quelques rappels

Selon les statuts, les comités départementaux sont sous la responsabilité des ligues et doivent faire appliquer les décisions des ligues. Selon le questionnaire diffusé dans les ligues, 66% des ligues apportent un financement aux comités départementaux et seulement 58% des clubs.

La communication entre ligues et comités départementaux semble être majoritairement à améliorer.

Christina BELMAURE demande la communication des résultats de l'enquête et souligne l'atout des comités départementaux, à savoir leur proximité vis-à-vis des clubs.

Frédéric PIETRUSZKA insiste sur le rôle de la fédération qui est d'être au service des membres et des licenciés. Il faut que les différents niveaux de la structure fédérale travaillent en harmonie.

Philippe BURCKLE souligne les difficultés du partage des tâches, les régions étant plus ou moins étendues et l'activité des comités départementaux plus ou moins dense.

Jean-Jacques BOISSEAU indique qu'il faut anticiper sur les réformes, certains départements abandonneront la compétence sport, il faut chercher dès à présent les points d'entrée et repérer ce que souhaitent plutôt les conseils régionaux.

Il craint que dans les 2 ans à venir, il n'existe plus de financement des comités départementaux.

Hugues LESEUR souligne la fonction sociale des départementaux et leur influence dans le milieu rural.

Christina BELMAURE indique que le comité départemental est incontournable en matière de développement et a été valorisé par la labellisation.

En conclusion, Frédéric PIETRUSZKA indique qu'il importe d'engager le dialogue avec les présidents de comités départementaux pour travailler ensemble pour le devenir de l'escrime dans la région.

V - POINTS DIVERS

- 1) Monsieur GIGON se plaint de la répartition des zones où la Corse doit se déplacer jusqu'à Chamalières (3 jours pour des minimales) et pour des interzones jusqu'à Hénin-Beaumont.
- 2) Il est confirmé que les vacances des directions régionales jeunesse et sport ont été supprimées.
- 3) Concernant la question d'autorisation d'enseigner, un nouveau bulletin d'affiliation est annoncé.
La convention valant autorisation d'enseigner sera signée par le tuteur.
- 4) A la question des couleurs des tenues, le président indique que l'interdiction du port de la tenue F.F.E. en compétition fédérale sera prorogée tant qu'on n'aura pas les moyens d'équiper tous les sélectionnés en tricolore. Il faudra pour cela trouver un partenaire supplémentaire.
Pour l'instant, il n'existe que pour les équipes A.
Il estime dommageable que les clubs n'apparaissent pas suffisamment sur les tenues.
- 4) Un appel à la générosité est fait par la ligue de Nouvelle-Calédonie pour des équipements collectifs et en particulier des plaques alu.
- 5) Jean-Jacques BOISSEAU annonce la coupe des ligues pour le 3 octobre à Niort, ouverte, cette fois-ci, au sabre dames.

L'ordre du jour étant entièrement examiné, il est mis un terme à la réunion à 12h30.

Le présent projet de procès-verbal dressé par Jean-Pierre KESSLER.

Jean-Pierre KESSLER
Secrétaire général FFE

Daniel BUSSY
Président de la conférence &
président ligue Champ-Ardenne